

Congrès Solidaire des 27-29 mai

Le vrai débat, la cible GES, ou le faux débat, la Constituante

Paul Cliche a tout à fait raison d'affirmer que le mandat de la Constituante ne peut être qu'ouvert comme le prévoit l'actuel programme Solidaire¹. Tout autre option est anti-démocratique. Le problème c'est que le chemin vers l'indépendance rompt avec le ronron institutionnel même s'il comportera un moment institutionnel à temps voulu qu'on ne peut pas prévoir d'avance. Les fédéralistes l'ont compris depuis 1970 même si en 1995 ils ont failli se faire prendre les culottes baissées, à un « love-in » près, erreur qu'il ont légalement cadencée en 2000. Ce cadre légal, tout comme toute menace de rétorsion financière ou d'invasion militaire, ne peut être empêché ou vaincu que par une ample, profonde et durable mobilisation populaire tout comme celle-ci a propulsé l'option indépendantiste au-devant de la scène historique durant la période très tumultueuse 1966-1976, sorte de grève sociale permanente, dont la dite Révolution tranquille (1960-1966) ne fut que l'antichambre.

Sentant la difficulté, Paul Cliche admet qu'il faille « *faire bouger les rapports de force sociopolitiques* », que « *[b]ien entendu, "l'indépendance ne se fera pas à froid"* ». Mais, « optimiste », il croit en la possibilité d'une Constituante « sereine ». Sinon, en cas de « coup fourré », les fédéralistes se buteront sur les chefs syndicaux qui mobiliseront le « monde ordinaire » comme en 1972. Passons sur ce qui s'est réellement passé au printemps 1972. Les chefs syndicaux, après avoir empêché une grève illégale du Front commun, ont coupé court à la grève générale, encore plus illégale et plus large, qui menaçait de se transformer en insurrection. Ils ont sauvé la dite paix sociale menacée par leur imprudent et vengeur emprisonnement par l'État en négociant une très bonne convention concédée par un gouvernement apeuré mais disposant de la richesse accumulée des « trente glorieuses » (1945-1975). Ce sera finalement le PQ, en 1976, qui récoltera la mise pour mieux enterrer l'indépendance dans l'étapisme électoraliste à saveur de souveraineté-association.

À sa manière, Paul Cliche reconnaît la centralité de la mobilisation. Mais il pense que celle de la « conversation démocratique » de la Constituante suffira. Sans nier son importance, l'histoire récente du Québec le contredit tout comme celles des Venezuela, Bolivie et Équateur dont les Constituantes ne furent que le moment institutionnel d'une historique mobilisation sociale dont le premier but économique était la réappropriation populaire de leurs ressources naturelles, soit une seconde indépendance nationale, et le premier but démocratique de chasser des régimes ploutocratiques, racistes et corrompus. Même là, on réalise aujourd'hui la limite de ces expériences. Paul Cliche reste prisonnier de son cadre institutionnel dans lequel la lutte sociale ne sert que de politique d'assurance. Sauf que l'indépendance est une rupture de ce cadre, ce que les fédéralistes comprennent depuis longtemps mais pas lui.

Québec solidaire a comme marque de commerce de présenter l'indépendance comme essentielle au projet de société. Sauf que dans la traduction politique de cette idéologie au prochain congrès, le parti érige une muraille de Chine entre les deux. Autant les termes du débat sur la Constituante font fi du projet de société, autant ceux sur la crise climatique sont découplés de la question nationale. Les bottines ne suivent pas les babines. La moins pire des tactiques à ce congrès m'apparaît de d'abord faire le débat climatique pour unir le parti derrière une cible exigeante et mobilisante de réduction des émanations de GES tout en évitant les pièges néolibéraux du marché du carbone et d'une taxe régressive sur le carbone. Ensuite de couper court au faux débat sur la Constituante par un dépôt quitte à revenir en 2017 avec un débat holistique dont le thème serait l'indépendance pour une sortie du pétrole vers le plein emploi écologique. Les annexes fournissent un argumentaire développé pour alimenter le débat à ce congrès-ci.

Marc Bonhomme, 24 mai 2016

www.marcbonhomme.com ; bonmarc@videotron.ca

1 Paul Cliche, [Un authentique démarche de démocratie participative...](#), Presse-toi-à-gauche, 24/05/16

Annexe 1 : Quel débat prioritaire pour le congrès de Québec solidaire ? **Des cibles GES pour atteindre le plein emploi écologique**

Dans sa lettre au Premier ministre du Canada² à la veille de la conférence de Vancouver des premiers ministres pour une entente pan-canadienne sur le climat, le Council of Canadians souligne que lors de la Conférence climatique de Paris « [l]e Canada a été un des premiers à vouloir limiter la hausse de la température mondiale à 1.5 degrés Celsius au dessus du niveau pré-industriel », cet objectif à s'efforcer d'atteindre étant sans doute le seul apport positif de cette conférence. Sauf que les résultats tangibles de la conférence de Vancouver montre encore une fois qu'en cette matière il y a loin de la coupe aux lèvres³ n'en déplaise au dirigeant d'Équiterre, le grand allié du Conseil du patronat au sein de SWITCH⁴ et le grand soutien des Libéraux fédéraux⁵ et québécois⁶ au sein du mouvement environnemental.

L'éternelle querelle des provinces cache l'enjeu-clé du désaccord soit l'oléoduc Énergie est de TransCanada auquel seulement l'opinion publique québécoise s'oppose un tant soit peu parmi celles des autres provinces canadiennes⁷. Malgré des appuis sporadiques et timides de l'Ontario et de la Colombie britannique, aux prises avec les mêmes controverses d'oléoduc, le chauvinisme anti-Québec de la matrice politique canadienne revient constamment au galop. Même les dirigeants des divers gouvernements et associations autochtones et inuit se divisent sur le sujet quoique ils réclament unanimement de s'asseoir à égalité autour de la table⁸. Heureusement, les opposants au pétrole bitumineux peuvent compter sur l'opposition ferme de quelques nations et groupes autochtones⁹ souvent prêts à se mobiliser¹⁰.

Pendant que se prolonge indûment le débat et que la mobilisation fait du sur place, les pétrolières et leurs soutiens financiers ne chôment pas¹¹. Avec le prix du pétrole qui s'effondre, sans doute pour un bon bout de temps, rendant problématique la rentabilité des gigantesques oléoducs, agissent dans l'ombre Enbridge, avec sa ligne 9 inversé transportant depuis peu le quart du potentiel d'Énergie-Est vers Montréal, TransCanada, en raboutant ses oléoducs existants étasuniens et canadiens, le Canadien National avec son train de la mort vers Sorel¹² et bientôt, en 2017, vers Belledune en Acadie¹³.

Cibles scientifiquement réalistes et historiquement justes

La lettre du Council of Canadians rappelle que selon le Climate Action Tracker (CAT)¹⁴, « *Le Canada a*

- 2 Council of Canadians, [Letter sent to Prime Minister Trudeau and all provincial and territorial leaders](#), 22/02/16, ma traduction
- 3 Jean-Robert Sansfaçon, [Bonne chance, Canada !](#), Le Devoir, 5/03/16 : « *Comment expliquer alors le consensus obtenu jeudi par M. Trudeau autour de la nécessité de taxer le carbone ? Par la volonté du premier ministre de ne pas brusquer ses homologues, et par le flou artistique qui entoure sa proposition. [...] Si Ottawa veut vraiment contribuer à limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré, il n'aura pas le choix : il devra cesser de soutenir les projets de pipelines...* »
- 4 SWITCH, « *l'Alliance pour une économie verte au Québec* », réunit soit par son Comité directeur, soit par son Comité consultatif, d'une part les Fondation David Suzuki, Équiterre et Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) et d'autre part les Association de l'Aluminium du Canada, Gaz métré et Conseil du patronat du Québec.
- 5 Le 24/60, [Émission du 3/03/16](#), Radio-Canada : « *...une grande victoire pour le premier ministre Trudeau...* »
- 6 Alexandre Shields, [Québec propose une cible ambitieuse de réduction des GES](#), Le Devoir, 17/09/15 : « *Steven Guilbeault, d'Équiterre, présent aux côtés du ministre Heurtel.* »
- 7 Lauren Krugel – Presse canadienne, [Appui majoritaire à l'oléoduc Énergie Est... sauf au Québec](#), Le Soleil, 3/03/16
- 8 Bob Weber – Canadian Press, [Aboriginal leaders push for climate role; 'It's like we're standing at the doorway'](#), Toronto Star, 3/03/16 : « *Alors que beaucoup [de dirigeants autochtones] sont très méfiants au sujet du développement sur leurs terres, d'autres accueillent favorablement des projets de développement de ressources bien gérés. Deux premiers ministres des territoires — Peter Taptuna du Nunavut et Darrell Pasloski du Yukon — restent prudents quant à tout type d'une taxe nationale sur le carbone.* » (ma traduction)
- 9 Alexandre Shields, [Le Caucus iroquois vient grossir les rangs de l'opposition au projet](#), Le Devoir, 28/01/16
- 10 Aurore Forest, [Une marche Anishinaabe contre Énergie Est](#), Ricochet, 11/08/15
- 11 Ross Belot, [The business case for Energy East just fell apart](#), IPolitics, 1/03/16
- 12 Louise Grégoire-Racicot, [La chute du prix réduit la livraison du pétrole par train vers Kildair](#), Les 2 rives – La Voie, 19/01/16
- 13 Alexandre Shields, [Convois pétroliers vers Belledune: Québec refuse de mandater le BAPE](#), Le Devoir, 17/02/16
- 14 CAT est un consortium de recherche germano-néerlandais dont les évaluations des plans nationaux liés à la Conférence de Paris sur le climat font autorité et sont souvent citées (ex. Gérard Bérubé, [Du froid sur le réchauffement](#), Le Devoir,

besoin de se fixer pour 2030 un objectif plus ambitieux de réduction des émissions industrielles de GES d'au moins 73% en dessous des niveaux de 2005 (67% en dessous des niveaux de 1990). [...] Pour atteindre sa part équitable des réductions d'émissions, les émissions du Canada auraient besoin d'être négatives en 2050. »¹⁵ Rappelons que l'objectif canadien officiel, auquel adhère toujours le nouveau gouvernement Trudeau, n'est qu'une réduction de 14% d'ici 2030 par rapport à 1990 (30% par rapport à 2005), ce qui est tellement bas que même Équiterre a dû se résigner à la rejeter¹⁶. « Entre les oléoducs et Paris, Trudeau et les premiers ministres doivent choisir »¹⁷.

Un calcul semblable faite par l'IRIS pour le Québec l'amène à recommander une baisse des émissions de GES de 52.7% pour 2030 par rapport à 1990¹⁸. La cible de l'IRIS est calculée en fonction de limiter la hausse de la température terrestre à 2°C d'ici 2100 et non 1.5°C ce qu'a dû partiellement concéder la Conférence de Paris sous la pression d'une centaine de pays les plus vulnérables et de nombreuses associations écologiques¹⁹. De plus ces cibles ne tiennent pas compte de la nécessaire réduction des hydrocarbures non-énergétiques, par exemple les plastiques, dont la prolifération polluante fait sérieusement problème jusque dans les océans²⁰. Or la résolution synthèse pour le congrès propose à juste titre « de contenir la hausse moyenne de la température mondiale à 1.5 degrés Celsius » et « une réduction substantielle de l'utilisation de produits à base de dérivés du pétrole ».

De plus, l'IRIS fait l'hypothèse que le Québec aura atteint en 2020 la cible gouvernementale d'une réduction de 20% alors que les moyens ne sont pas du tout au rendez-vous²¹. Finalement, l'IRIS fait partir ses calculs de 2013 alors que le budget carbone mondial du GIEC utilisé par l'IRIS part de 2011 et que chaque année retranche environ 4% du budget carbone devant durer jusqu'en 2100²² car les émanations annuelles mondiales de GES ne diminuent pas tant s'en faut²³. Ces quatre sérieuses insuffisances requièrent de hausser la cible pour 2030 proposée par l'IRIS de la moitié aux deux tiers.

Les pièges des cibles absentes ou lointaines en attente de miracles technologiques

C'est là une invitation au congrès Solidaire non pas de se débarrasser des objectifs du GIEC comme le demande la circonscription de Gouin mais de la nécessité de réviser à la hausse les actuelles cibles chiffrées du programme Solidaire (40% en 2020, 95% en 2050) qui sont devenues en-dessous de ce qui est nécessaire car elles reflètent les objectifs du rapport de 2007 alors que la réalité depuis a été

5/11/15). Plusieurs dizaines de ses analystes sont des scientifiques faisant partie du GIEC.

15 [Climate Action Tracker's Assessment of Canada's INDC](#) — "Fair Share", ma traduction

16 La Presse canadienne, [Le fédéral vise une réduction de 30 % des émissions de GES d'ici 2030](#), Radio-Canada, 15/05/16

17 Ricochet (editorial), [Pipelines or Paris? Trudeau and the premiers must choose](#), 3/03/16

18 Renaud Gignac et Bertrand Schepper, [Au-delà du jeu des comparaisons, une approche fondée sur la science et l'équité: le budget carbone du Québec](#), IRIS, octobre 2015 : Au nom du principe de la responsabilité historique différenciée, cet objectif suppose une convergence en 2035 des émanations des GES per capita pour tous les pays.

19 Alexandre Shields, [Une centaine d'États veulent une cible plus ambitieuse](#), Le Devoir, 11/11/16 : « À supposer que la cible soit respectée, l'idée de limiter la hausse du climat mondial à 2°C d'ici 2100 ne sera pas suffisante pour éviter que des centaines de millions d'êtres humains subissent des impacts majeurs liés aux bouleversements climatiques. »

20 Wikipédia francophone, [Vortex de déchets du Pacifique nord](#), visité le 22/05/16 : « Le vortex de déchets du Pacifique nord est une zone du gyre subtropical du Pacifique nord, aussi connue sous le nom de gyre de déchets, "soupe plastique", "septième" ou "huitième continent" ou "grande zone d'ordures du Pacifique" (GPGP pour Great Pacific Garbage Patch). Pour les océans, le terme "continent de plastique" est rencontré. Une zone similaire a été découverte dans le nord de l'océan Atlantique. »

21 Philippe Mercure, [GES: Québec «n'a rien en place» pour atteindre ses cibles, déplore un scientifique](#), La Presse plus, 18/03/16

22 Daniel Tanuro, [Climat, COP21 : état des lieux – La « quadrature du cercle » capitaliste](#), Moins ! Par ESSF, 22/04/16 : « Selon le 5e rapport du GIEC, le budget pour la période 2011-2100, pour avoir 66% de probabilité de rester sous les 2°C de réchauffement, était de 1000 gigatonnes. Or, on en émet annuellement environ 40 tonnes. Ne parlons donc même plus de l'objectif de 1,5°C, parce que le budget disponible était dans ce cas, en 2011, de 400 Gigatonnes seulement. On en a envoyé déjà 200 Gt dans l'atmosphère, restent donc 200, soit, au rythme actuel... 5 ans d'émissions à peine ! »

23 Global Carbon Project, [Carbon Budget 2015](#) : « Les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) provenant de la combustion des combustibles fossiles et de la production de ciment ont augmenté de 0,6% en 2014, avec un total de 9,8 ± 0,5 GtC (35,9 GtCO₂) émis dans l'atmosphère. Ces émissions étaient les plus élevés dans l'histoire humaine et 60% de plus qu'en 1990... » (ma traduction, je souligne)

pire que le scénario le plus pessimiste du GIEC en 2007²⁴.

Ne pas se doter de cibles conformes à la science du climat rangerait Québec solidaire dans le même club anti-scientifique que les Conservateurs canadiens ou de celui des attentistes de l'efficacité des moyens, tels les Libéraux fédéraux, qui clament que ceux-ci sont tout et que le but n'est rien donc que les cibles peuvent être oubliées ou reportées²⁵. Les résultats de la Conférence de Vancouver ont démontré qu'à la fin on a ni un ni l'autre. Ce qui est « réaliste », c'est la science et non les petites manœuvres politiciennes pour s'ajuster à une opinion publique « fabriquée » (Noam Chomsky)²⁶ et à des silences gênés de groupes environnementaux à la recherche de subventions gouvernementales et de celles de fondations ou recourant à des collectes publiques pour lesquelles un appui des monopoles médiatiques est nécessaire. Ajoutons-y que des cibles à long terme seulement sont des pièges de politiciens néolibéraux pour attraper un public non averti afin de passer outre à ses responsabilités lors d'un premier mandat.

Ces pièges, dans l'esprit de la Conférence de Paris, misent sur des miracles technologiques émergents à moyen et long terme, tels la séquestration du carbone soit-disant carbo-neutre, particulièrement celle combinée avec la reforestation lesquelles ensemble seraient carbo-négatives, sans compter à l'horizon d'autres méga projets de géo-ingénierie²⁷. Non seulement les entreprises de charbon pourraient-elles prétendre à la pérennité « verte » mais aussi les transnationales du pétrole qui verraient leurs émanations de GES compensées par l'accaparement « vert » des forêts mondiales aux dépens des peuples autochtones et des autres habitants de la forêt. En découle l'attitude zen des ExxonMobil de ce monde au sujet de la Conférence de Paris²⁸, ce qui n'efface en rien les nouvelles révélations sur « *le mensonge des pétrolières sur le climat* »²⁹.

La stratégie tout marché faussement écologique du capital financier et pétrolier

Cette stratégie de Paris permet au capital de sauver la valeur menacée des réserves d'hydrocarbures, possiblement 100 billions \$³⁰, tout en ouvrant au capital un nouveau vaste champ d'accumulation rendu profitable à coups de subventions financées par de régressifs marchés ou taxes sur le carbone combinés à une panoplie d'autres écotaxes (péages sur les ponts et stationnements), le tout en remplacement d'évanescents impôts sur les profits, le capital et les revenus élevés³¹. Avec ces écotaxes, les riches (et les classes moyennes) s'adaptent et souvent en profitent (ex. circulation moins

24 Alexandre Pouchard, [Climat : 5 rapports du GIEC, 5 chiffres alarmants](#), Le Monde, 4/11/14 : « Après une hausse de 0,85 °C en moyenne entre 1880 et 2012, l'augmentation des températures moyennes à la surface de la planète pourrait atteindre 4,8°C à l'horizon 2100 par rapport à la période 1986-2005, dans le scénario le plus pessimiste, c'est-à-dire si les émissions de gaz à effet continuent à leur rythme actuel... [...] Chaque rapport du GIEC réévalue à la hausse ses projections pour le siècle à venir. En 1990, le premier d'entre eux prévoyait une hausse maximale de 3 °C de la température moyenne du globe à la fin du XXI^e siècle, le deuxième une augmentation de 3,5 °C, puis 3,6 °C en 2001 avant une prévision maximale à 4 °C en 2007. »

25 Fannie Olivier — Presse canadienne, [Trudeau aura beaucoup de pain sur la planche en 2016](#), Le Devoir, 23/12/15 : « Catherine McKenna, a déjà indiqué que la cible des conservateurs était un « plancher » et non un plafond. Mais en entrevue, le premier ministre Justin Trudeau a semblé frileux à se montrer plus ambitieux, plaidant qu'au fond, le plan est bien plus important que la cible. [...] Pour Pierre-Olivier Pineau, professeur spécialisé sur les questions énergétiques à HEC Montréal, il va de soi que les cibles actuelles de réduction des GES ne pourront être atteintes sans mettre en œuvre un plan. [...] Dans ce contexte, ça ne servirait à rien d'établir une cible plus élevée, à son avis. »

26 Noam Chomsky (conférence), [Noam Chomsky Documentary Manufacturing Consent The Political Consent of Mass Media](#), You Tube, visité le 6/03/16

27 Daniel Tanuro, [Après la COP21. Retirer du CO2 de l'atmosphère ? – Les « technologies à émissions négatives » : nouveau mirage, nouvelles menaces](#), Contretemps par ESSF, 11/01/16 : « C'est Kevin Anderson qui vend la mèche. Le directeur du Tyndall Center on Climate Change Research révèle en effet que 95% des scénarios qui composent la base de données du GIEC misent sur un déploiement massif des technologies à émissions négatives, en particulier de la BECCS [bio-énergie avec capture du carbone et séquestration]. Six scénarios seulement n'intègrent pas cette hypothèse et, selon eux, le pic des émissions devait avoir lieu au plus tard en... 2010. »

28 ExxonMobil, [ExxonMobil Statement on COP 21](#), 2/12/15

29 Agence Science-Presse, [Le mensonge des pétrolières sur le climat](#), Le Devoir, 11/01/16

30 Charles Côté, [Cent mille milliards](#), La Presse +, 1/09/15

31 Eduardo Porter, [Does a Carbon Tax Work? Ask British Columbia](#), New York Times, 1/03/16 : La Colombie britannique a plus que compensé sa taxe sur le carbone par un rabais sur l'impôt sur les profits et sur les revenus des particuliers, riches comme pauvres. Comment alors financer un fonds vert ?

Annexe 2 : Marché du carbone et écotaxes

Fausse solutions au bénéfice du néolibéralisme

La désagréable surprise réside, ici au Québec, dans l'acceptation du marché du carbone par les grandes associations environnementales³⁶. Un très récent rapport de l'OCDE, pourtant partisane du marché du carbone parce qu'acquise au néolibéralisme, affirme qu'« [à] ce jour, le faible niveau de prix des quotas n'a pas été suffisamment incitatif pour initier les changements structurels nécessaires à la transition vers une économie sobre en carbone »³⁷.

Échec pattant et retentissant des marchés du carbone européen et onusien

Le marché du carbone de l'Union européenne, le fer de lance mondial de ce type de marché, a été un fiasco, même de l'aveu de The Economist³⁸. Il en est de même de celui, onusien, qui les complète, le Mécanisme de développement propre permettant aux pollueurs d'acheter des crédits à très bon marché dans les pays dépendants souvent sans avantage pour ces pays et sans compter une bonne dose de corruption :

*Les marchés du carbone nous ont encore fait perdre plus de 15 ans dans la lutte contre le changement climatique. Mais nous continuons à les pousser en avant tout en les élargissant. [...] Le marché du carbone européen est en ce moment dans la tourmente, débordant plus que jamais de quotas de carbone. Les centrales électriques et les usines se sont vues allouer plus de quotas qu'ils n'en ont réellement besoin, certes en raison de la grave récession dans de nombreux pays, mais aussi en raison de l'intense lobbying de l'industrie. On a vu également l'émission d'un flot de crédits de carbone bon marché du MDP [Mécanisme de développement propre de l'ONU, NDLR], ce qui a contribué à abaisser le prix du carbone à un niveau si faible qu'il est actuellement d'un coût négligeable pour l'industrie. Encore plus important, il n'incite pas à investir dans les technologies à faible niveau de carbone.*³⁹

Ce n'est pas pour rien qu'existe une large coalition européenne de 110 organisations réclamant l'abolition de cette fausse solution :

...le marché du carbone européen :

- **n'est pas efficace** : les émissions des secteurs économiques relevant du marché carbone diminuent moins vite (1,8 %) que celles des secteurs ne relevant pas de ce système (3 %) ;
- **ne permet de pas de réduire les émissions domestique** : en prenant en compte les émissions liées aux produits importés, les émissions n'ont baissé que 4% entre 1990 et 2012, et non 17,5 % ;
- **sert d'échappatoire au secteur industriel** : l'introduction de certificats de réductions d'émissions liés à des opérations de compensation menées hors UE s'accroît considérablement, au point de représenter 13% des émissions domestiques du secteur (+ 85 % en 2011 par rapport à 2010), aggravant la situation de surabondance de crédits carbone ;
- **contribue à accroître les conflits sociaux et environnementaux** en encourageant l'accaparement des terres, les violations des droits de l'homme, les déplacements forcés et les atteintes à l'environnement liés à la mise en œuvre des projets de compensation carbone ;
- **fonctionne comme un système de subvention des pollueurs** : l'attribution gratuite des permis est de facto une subvention qui permet aux industriels – notamment Arcelor Mittal et Lafarge – d'engranger des milliards d'euros : 14 milliards entre 2005 et 2008 et 7 milliards par an jusqu'en 2020 pour les 75% de permis qui seront toujours distribués gratuitement ;
- **fait retomber le coût sur les consommateurs** : presque l'intégralité du coût de mise en conformité du secteur industriel avec le marché carbone européen aurait été financé par les consommateurs ;

36 Équiterre, [Bilan environnemental de 2014 : des hauts et des bas](#), 24/12/15 : « Québec a gardé le cap sur l'application de la bourse du carbone malgré une vaste campagne de lobbying de la part de l'industrie pétrolière. La mise en place de cette bourse va permettre au Québec de réduire son empreinte carbone et de poursuivre son virage vers une économie plus verte et prospère. » ; AQLPA, [Bourse du Carbone : l'AQLPA souhaite la bienvenue à l'Ontario et demande à Québec d'agir résolument dans le transport](#), 13/04/15 ; Greenpeace, [Greenpeace félicite l'Ontario pour sa décision sur la tarification du carbone](#), 13/04/15

37 Agence France-Presse, [L'OCDE juge « essentiel » de donner un prix au carbone](#), Le Devoir, 21/10/15

38 The Economist, [Carbon trading – ETS, RIP](#), 20/04/13

39 Stephen Böhm, [Why are carbon markets failing?](#), Guardian, 12/04/13, ma traduction

- **incite les secteurs industriels au statu-quo** : en raison de son fonctionnement, du trop grand nombre de permis existants et de comportements spéculatifs, le marché carbone ne délivre aucune incitation économique pouvant provoquer une transformation profonde du système productif ;
- **est coûteux et particulièrement sujet à la fraude** : fondé sur des mesures d'émissions souvent incertaines ou invérifiables et faiblement encadré sur le plan réglementaire, il est propice aux abus et aux fraudes – plus de 5 milliards d'euros de perte en 2010 – faisant à dire à Europol que « dans certains pays, jusqu'à 90 % du marché du carbone était le fait d'activités frauduleuses ».⁴⁰

Un marché carbone québécois similaire à celui européen et intégrant celui de l'ONU

Au Québec, le prix du « droit de polluer » était en novembre 2015 d'un peu plus de 16 \$ la tonne de GES⁴¹, soit la moitié de la taxe carbone équivalente de la Colombie britannique (30 \$) elle-même une fraction de la même taxe chargée aux ménages suédois (150 \$)... mais pas aux grandes entreprises pour raison de compétitivité internationale⁴². Malgré une lente diminution des émissions annuelles de droits de polluer, en accord avec l'objectif de réduction de 20% en 2020 et de 37.5% en 2030, ce qui pourrait peut-être faire augmenter rapidement leur prix, le système québécois de marché carbone SPEDE prévoit un mécanisme de plafonnement des prix à la discrétion du ministre appelé « *vente de gré à gré du ministre* »⁴³. On voit la possibilité de pression, au nom de la compétitivité, si ce n'est de corruption dont la Commission Charbonneau a révélé l'ampleur. Cette magouille pourrait facilement s'étendre à la vérification annuelle des émanations de GES des entreprises.

Comme en Suède et ailleurs, « *[u]n certain nombre de ces unités [de droits de polluer] sont allouées gratuitement aux entreprises œuvrant dans des secteurs exposés à la concurrence internationale, telles que les alumineries, les raffineries ou les entreprises du secteur de la métallurgie. [...] Les producteurs d'électricité ainsi que les distributeurs de carburant et de combustibles n'ont pas droit à des allocations gratuites.* »⁴⁴ Devinez à qui cet équivalent d'une régressive taxe de vente sera refilé ? Car au bout du compte, le prix du « droit de polluer », étroitement contrôlé par le gouvernement qui émet chaque année ses « droits » dans une fourchette de prix minimum et maximum, n'est pas autre chose qu'une taxe sur l'essence élargie et glorifiée⁴⁵.

En pratique, l'association avec la Californie, que l'adjonction de l'Ontario ne fera qu'atténuer, permet d'y exporter à bon compte la pollution québécoise de GES :

*La liaison avec le marché californien permet aux entreprises québécoises d'avoir accès à un plus grand nombre de droits d'émission à meilleur coût. [...] la Californie a la possibilité de réduire ses émissions de CO2 à un prix moindre que le Québec. Cela est dû en grande partie à l'hydroélectricité. Environ 95 % de l'électricité produite au Québec est de source renouvelable, contre 30 % en Californie. Il y a donc un plus grand potentiel de réduction dans ce secteur, tout comme dans les domaines agricole et forestier. [...] « C'est comme si vous demandiez à quelqu'un qui est très en forme de perdre 15 % de son poids, ou si vous le demandiez à quelqu'un qui est obèse. Ce n'est pas comparable », soutient Claude Villeneuve.*⁴⁶

Pour combler la mesure, SPEDE permet des « *crédits compensatoires* », soit des « *droits d'émission à faible coût* », du genre Mécanisme de développement propre, ailleurs qu'au Québec à la hauteur de

40 SCRAP ETS, [Il est temps de mettre fin au marché du carbone européen ! Pour une véritable transition énergétique](#), 27/02/13

41 Gouvernement du Québec, Système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre du Québec (SPEDE) et programme de plafonnement et d'échange de la Californie, [Vente aux enchères conjointe no 4 d'août 2015](#) (page 4), 25/08/15

42 Voir l'annexe 3 : Taxe carbone: le cas dit exemplaire de la Suède

43 Gouvernement du Québec, SPEDE, [Vente de gré à gré du ministre](#) : « Le prix de vente des unités d'émission vendues à l'occasion d'une vente de gré à gré du ministre en 2013 est préétabli : il est de 40 \$ pour les unités de la catégorie A, de 45 \$ pour celles de la catégorie B et de 50 \$ pour celles de la catégorie C. Ces prix seront majorés annuellement de 5 % plus l'inflation à partir de 2014. »

44 Radio-Canada, [Le marché du carbone, c'est quoi au juste?](#), 18/04/15

45 Michel Morin, [Le marché du carbone se reflète à la pompe](#), TVA nouvelles, 29/10/15 : « La raffinerie Valero facture déjà aux consommateurs pour le marché du carbone, près de 4 cents le litre (3,9936 litres/l) pour l'essence ordinaire. »

46 Radio-Canada, [Le marché du carbone, c'est quoi au juste?](#), 18/04/15

8% des réductions totales⁴⁷. Au printemps dernier, l'organisme COOP Carbone, dont le Fond'action CSN est l'un des membres fondateurs, a acheté de ces crédits qui « serviront à couvrir une partie des émissions de gaz à effet de serre (GES) [de] ses clients, des distributeurs de carburants [...] Ces crédits proviennent d'un projet de réduction de GES en milieu forestier dans l'Est des États-Unis [...] Cette transaction représente un gain pour les consommateurs de carburants au Québec puisque le coût de ces crédits est inférieur à celui de ceux vendus aux enchères. »⁴⁸

Québec solidaire dénonce ce « scénario [...qui] prévoit que 40% des réductions se réaliseraient hors Québec par l'achat de crédits carbone (sic). Cela représenterait un transfert allant jusqu'à 325 millions \$ par année vers d'autres juridictions, favorisant l'innovation ailleurs plutôt qu'ici! »⁴⁹ On se demande alors pourquoi la direction du parti ne dénonce pas le marché du carbone tout court, tel que stipulé au programme depuis des années, ce qu'elle n'a jamais fait.

Le gain monétaire prévu de ce marché est fort modeste, soit à peine plus de trois milliards \$ d'ici 2020⁵⁰. Selon la très modérée organisation TRANSIT, « [!]es besoins en matière de consolidation et de développement des réseaux de transports collectifs à travers le Québec sont estimés à quelque 30 milliards \$, dont près des 2/3 au seul chapitre de la consolidation et du maintien des actifs (métros, autobus, trains de banlieue, infrastructures). »⁵¹ Même le think tank GRAME, chaud partisan de l'écologie néolibérale dont les écotaxes, admet que « SPEDE est une mesure insuffisante » par exemple largement neutralisée par la seule variance du prix de l'essence à la pompe. « Il faut donc l'accompagner de plusieurs autres interventions publiques » dont le développement du transport public et des politiques d'aménagement réduisant l'étalement urbain⁵².

Pire, alors que ce produit de la vente des « droits de polluer » vont dans le dit « Fonds vert », TRANSIT doute de l'affectation pertinente des fonds :

*« La crédibilité du gouvernement du Québec en matière de soutien aux mesures de réduction des émissions dans le secteur des transports se révèle sérieusement compromise par ce qui porte les apparences d'un détournement par le Ministère des Transports du Québec de centaines de millions de dollars du Fonds vert vers des programmes visant le simple maintien d'infrastructures, sans réduction additionnelle d'émissions de GES », constate Philippe Cousineau Morin, coordonnateur à Transport 2000 Québec [un des membres de la Coalition TRANSIT]*⁵³

Les écotaxes, visage à la mode du néolibéralisme

Le marché du carbone, comme sa sœur jumelle la taxe carbone dont la Suède est le fer de lance, fait partie de la panoplie de ses moyens appelés écotaxes dont s'entiche soudainement le gouvernement Libéral⁵⁴. Ces écotaxes visent à modifier la structure des prix pour forcer les gens à acheter plus vert. Difficile d'être en désaccord avec le Ministre des finances qui donne l'exemple des « droits d'immatriculation additionnels sur les véhicules de forte cylindrée » surtout si c'est pour générer des revenus additionnels « qui seront recyclés dans l'économie ». À remarquer, cependant, qu'à se financer par le vice on finit par en dépendre.

Pourtant, moins d'une semaine auparavant, le Ministre des transports s'opposait aux péages sur les ponts aux heures de pointe, un autre type d'écotaxe⁵⁵ à la suédoise. Peut-être que le ministre, comme le maire Coderre, songeait-il au « trou de beigne » que cette mesure pourrait causer à Montréal mais ce n'est pas la raison que le ministre a invoquée. Très pertinemment, il a songé aux automobilistes en

47 Gouvernement du Québec, SPEDE, [Crédits compensatoires](#)

48 COOP Carbone, [La Coop Carbone conclut une première transaction pour ses clients distributeurs de carburants](#), 11/05/15

49 Québec solidaire, [Cible de réduction des GES – «Pour être un leader dans la lutte aux changements climatiques, le Québec doit prendre la voie de la cohérence»](#), communiqué du 29/10/15

50 Radio-Canada, [Marché du carbone : une occasion pour certains, une taxe pour d'autres](#), 16/09/14

51 TRANSIT, [Bar ouvert](#), par la Fondation David Suzuki, août 2012

52 Quatre auteurs membres du GRAME, [Le Québec est un leader, vraiment?](#), Le Devoir, 4/11/15

53 TRANSIT, [Québec doit dévoiler où vont les budgets du Fonds vert](#), 1/10/15

54 Marco Bélair-Cirino, [Leitão songe à imposer des écotaxes](#), Le Devoir, 6/11/15

55 Radio-Canada, [Le ministre Poëti dit non au péage pour réduire la congestion dans le Grand Montréal](#), 2/11/15

Annexe 3 : Taxe carbone : le cas dit exemplaire de la Suède

Le marché du carbone et la taxe sur le carbone sont les deux côtés de la même médaille de la soumission au marché. Ce marché est contrôlé par une poignée de transnationales dont 90 d'entre elles sont responsables d'un peu moins des deux tiers des GES historiques (1854-2010)⁵⁹. Pour corriger cette « externalité » non prise en compte par le marché — petite imperfection car à part ça « *tout va très bien madame la marquise* » — les deux politiques supposent une intervention étatique forçant ces transnationales à modifier leurs comportements. Le marché du carbone fixerait l'offre de carbone, c'est-à-dire des « droits de polluer », laissant la détermination de son prix au marché. La taxe du carbone fait le contraire. Selon la théorie des prix, ce serait le « choix du consommateur » qui obligerait ces transnationales et entreprises émergentes à modifier le « panier du consommateur » vers un assortiment de produits et services plus léger en carbone.

Dans ce monde virtuel sans classe, sans genre et sans nation, non cimenté de collectifs, complètement a-historique, né d'une abstraction mathématique, surgit quand même une difficulté. À quel niveau fixer au départ le prix d'un « droit de polluer », pour la taxe du carbone, ou bien de la quantité de droits de polluer, pour le marché du carbone ? À quel rythme doit ensuite évoluer cette taxe ou cette quantité de « droits » ? Il n'y a aucun moyen d'échapper à ces deux questions. Supposons le plus simple des systèmes mathématiques, la droite 'y = a + bx'. Pour tracer cette droite dans le plan xy (la société), il faut un point de départ 'a' (un prix ou une quantité) et une pente 'b' (un rythme). Ces deux données ne peuvent être générées par la théorie. C'est « l'extérieur » qui les fournira, soit le pouvoir politique incarné dans l'État qui concentre l'ensemble des rapports sociaux issus de l'histoire faits de contradictions de classe, de genre et nationales.

Se pose alors la question de la capacité de l'État d'imposer ses politiques 'a' et 'b'. Étant donné l'urgence climatique, l'État devra imposer un prix ou une quantité ('a') élevé au départ de même qu'un taux de croissance ('b') élevé de ce prix ou de cette quantité. Les complexes mondial auto-pétrole-bungalow et québécois asphalte-bois-ciment, tous deux baignant dans la finance, freinent des deux pieds. Le parti-pris pétrole bitumineux de tous les grands partis canadiens, pas seulement les Conservateurs, celui pétrole de schiste de tous les partis québécois, pas seulement les Libéraux, sauf Québec solidaire mais qui tergiverse sur le pétrole conventionnel, révèle la force du premier complexe. Les révélations de la Commission Charbonneau ont démontré la force du deuxième complexe au Québec. Y a-t-il quelqu'un dans la salle qui parie sur la disparition de l'« industrie de la corruption » ?

Ces influences délétères pénètrent profondément les structures étatiques, par exemple le Ministère des transports, indépendamment de tout résultat électoral. Elles le font par les moyens du financement des partis, du parti pris des monopoles médiatiques, du chantage de la cote de crédit, du mécanisme des portes tournantes avec les grandes firmes de la finance et des services à l'entreprise pour le recrutement du haut fonctionariat et de leur formatage idéologique par les départements d'études supérieures en sciences sociales. En résulte la faillite des marchés du carbone européen et onusien (mécanisme de développement propre)⁶⁰.

Il en est de même pour la taxe carbone. Il suffit d'examiner le succès suédois souvent donné en exemple. Les émanations de GES d'origine énergétique de ce pays ont décliné de 23% de 1990 à 2012⁶¹. « *La principale raison de ce succès, disent les experts, est l'introduction d'une taxe carbone en 1991* »⁶². Il est exact qu'au niveau de l'OCDE, la Suède est le bon élève de la classe. Il faudrait cependant souligner que la crise économique de 2008 a causé une baisse non volontaire des émanations de GES en Suède comme dans les autres pays européens et au Québec. On note le recul de la production énergivore des pâtes et papier, de la sidérurgie et de l'industrie chimique. Ajoutons-y

59 Richard Heede, [Tracing anthropogenic carbon dioxide and methane emissions to fossil fuel and cement producers, 1854–2010](#), Climate Change, 10/13

60 Voir l'annexe 2, Marché du carbone et écotaxes

61 Wikipédia francophone, [Énergie en Suède](#), Vue d'ensemble

62 Gwladys Fouché, [Sweden's carbon-tax solution to climate change puts it top of the green list](#), The Guardian, 28/04/08, ma traduction

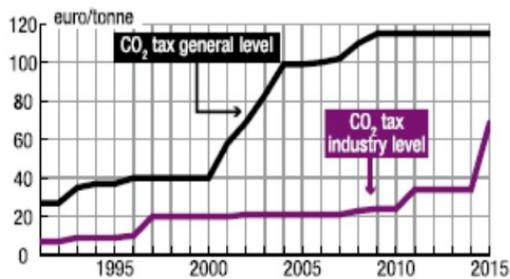
une bonne pluviosité ayant permis un plus grand recours à l'hydroélectricité⁶³. En conséquence, de 2008 à 2012, la baisse des GES d'origine énergétique fut en Suède de 9%.

Ce qui frappe de prime abord dans le cas suédois c'est que cette taxe sur le carbone a été instauré en 1991, en pleine crise économique et financière, par un gouvernement de droite dans le cadre d'une réforme fiscale typiquement néolibérale :

La taxe carbone fait partie d'un ensemble plus large de la réforme fiscale, qui consistait en des taux marginaux d'imposition moins élevés sur capital et sur le travail, en la suppression des abris fiscaux et en l'élargissement de l'assiette de l'impôt sur la valeur ajoutée. La réforme globale était globalement régressive : les réductions d'impôt pour les groupes à revenu supérieur étaient plus importantes que pour les groupes à plus faible revenu.

Les estimations montrent que les réductions d'impôt se sont élevées à 6% du PIB tandis que les hausses d'impôt liées à l'énergie à environ 1% du PIB (Commission suédoise sur la fiscalité verte (1997)). La réforme impliquait donc une réduction de la pression fiscale pour le ménage ou pour l'entreprise moyenne, ce qui a facilité l'introduction de la taxe carbone.

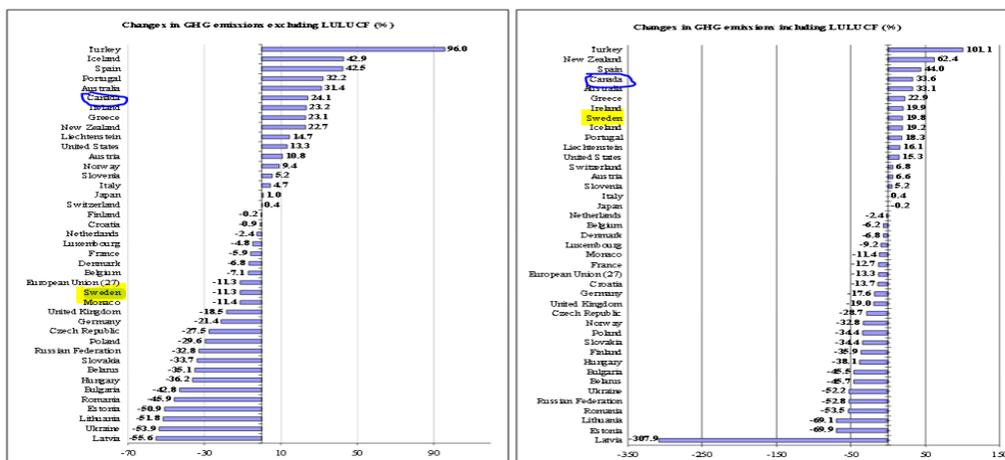
Prix d'une tonne de carbone, Suède



Cette réforme conjugait les intérêts des néolibéraux et de la majorité environnementaliste et reflétait l'accord du parti au pouvoir et de l'opposition « sociale-démocrate » au parlement suédois. Cet accord fit en sorte que le Parti social-démocrate, de retour au gouvernement en 2001, bonifia la taxe carbone pour les ménages tout en épargnant « certaines entreprises, surtout celles soumises à la compétition internationale. [Elles] paient actuellement 34 € / tonne, un quart du prix général. L'écart est toutefois destiné à être réduit [...] d'ici 2015. »

Néanmoins, les émissions industrielles dans certains secteurs comme le ciment, les aciéries ou les raffineries ont augmenté sur la période [1990-2008, NDLR]. [...] En outre, si l'on tient compte des émissions liées à la déforestation, les émissions totales de CO2 ont augmenté de 19% en Suède au cours de la période⁶⁴ :

Figure 4
Changes in the total aggregate emissions of individual Annex I Parties, 1990–2008



Abbreviations: GHG = greenhouse gas, LULUCF = land use, land-use change and for forestry.

Source : United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC), Framework Convention on Climate Change, 20/05/11

63 Examen environnementaux de l'OCDE : Suède 2014, partie 2, chapitre 4 (changement climatique)

64 Lucas Chancel et Simon Ilse, Environmental taxes and equity concerns: A European perspective, Social Platform, 2014, ma traduction.

Finalement, à terme, le bilan de GES suédois est à peine supérieur à celui canadien malgré l'astuce du ministre suédois de l'environnement⁶⁵ de s'en tenir aux seules émanations de GES issues de hydrocarbures, laissant tomber les usages du sol dont l'important secteur, en Suède, de la foresterie. Même ce bilan reste incomplet car au-delà des émanations provenant du territoire suédois proprement dit, il faudrait compter les GES nets importés afin de mesurer « l'emprunte carbone » :

*Les impacts globaux du changement climatique des citoyens suédois sont 17% plus élevés que ceux suggérés par le compte d'émission territoriale et donc à moins que le compte d'émission territoriale soit ajusté pour inclure les émissions incorporées dans les produits échangés mais consommés en Suède, la contribution de la Suède au changement climatique, comme pour la plupart des autres pays industrialisés, va être sous-estimée.*⁶⁶

Pourtant, on se dit que le prix pénalisant des « droits de polluer » pour les ménages, de loin le plus élevé au monde⁶⁷, a dû provoqué une réduction des GES dans cette sphère :

*D'importants investissements d'infrastructures publiques dans les réseaux de chauffage urbain et la production d'énergie renouvelable ont également été menées dans les années 1990. Sans ces investissements, les ménages et les entreprises auraient été coincés dans les anciennes infrastructures ou technologies — ils auraient été «piégés» dans des systèmes de chauffage à forte intensité en carbone. Il est très probable que les acteurs privés auraient été plus réticents à investir dans de telles infrastructures si tôt. Les investissements soutenus par les pouvoirs publics ont ainsi assuré le succès de la transformation.*⁶⁸

Et voilà que le chat sort du sac ! À la fin, ce sont les investissements publics qui ont fait la différence en ce qui concerne les GES émanant des hydrocarbures avant que la crise de 2008 ne prenne la relève. Évidemment, on pourrait en conclure qu'au moins la régressive taxe sur le carbone payée par les ménages⁶⁹ a financé ce gain partiel tout en étant fiscalement supportable étant donné les baisses d'impôt sur le revenu et sur les cotisations sociales même si les entreprises et les riches en ont profité davantage... tout en oubliant les drastiques coupures dans les services publics et les programmes sociaux fort importants en Suède durant cette période. Même cette heureuse conclusion tordue n'est pas si évidente.

La Suède compte sur une production d'électricité libre d'émanations de GES grâce à l'hydroélectricité... et au nucléaire : « [La production d'électricité en 2012] s'est répartie en 48 % d'hydroélectricité, 38 % de nucléaire, 4 % d'éolien et 10 % de thermique, pour l'essentiel en cogénération à base de biomasse... » Et il n'est plus question, comme en Allemagne, d'abandonner à terme le nucléaire suite à la catastrophe de Fukushima :

*En 2009, le gouvernement de centre droit décida de lever le moratoire sur l'énergie nucléaire, poussé par une opinion publique plutôt favorable au nucléaire du fait des faibles émissions de gaz à effet de serre. En 2010, une courte majorité parlementaire adopta cette décision autorisant le remplacement des réacteurs actuels par des réacteurs plus modernes lorsque ceux-ci sont en fin de vie*⁷⁰.

Mais ne faut-il pas se réjouir de la croissance des biocarburants dans les systèmes urbains de chauffe/climatisation collective, pour éviter aux ménages de payer la taxe sur le carbone ?

Historiquement, le pétrole représentait la principale source d'énergie des réseaux de chaleurs, atteignant 90 % en 1980. La situation a fortement changé par la suite : la biomasse est largement en tête, représentant 69 % des combustibles utilisés en 2012 (avec les déchets et la tourbe), les pompes à

65 Gwladys Fouché, [Sweden's carbon-tax solution to climate change puts it top of the green list](#), The Guardian, 29/04/08

66 Jan Minx, Kate Scott, Glen Peters and John Barre, [An Analysis of Sweden's Carbon Footprint](#), WWF-Sweden, 2008, ma traduction

67 Jenni Summer, Lori Bird, Hillary Smith, [Carbon Taxes: A Review of Experience and Policy Design Considerations](#), Table ES-1, National Renewable Energy Laboratory, US Department of Energy, 12/09

68 Lucas Chancel et Simon Ilse, [Environmental taxes and equity concerns: A European perspective](#), Social Platform, 2014, ma traduction

69 D'avouer l'OCDE (note 5) : « ...des exemptions et abattements s'appliquant en revanche dans l'industrie hors SEQE [marché du carbone de l'UE], l'agriculture, la sylviculture, la pêche, le transport aérien et le transport maritime ; en outre, les secteurs relevant du SEQE payent un prix très faible, ou n'en payent pas du tout, en raison de la persistance de l'excédent de quotas de CO₂ attribués gratuitement dans l'UE et du bas prix qui en découle. »

70 Wikipédia francophone, [Énergie en Suède](#)

